

label Relance PALATINE FRANCE SMALL CAP PALATINE



Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Principe d'investissement ISR

Palatine Asset Management s'appuie :

- ₩ sur les analyses extra-financières d'Ethifinance pour les petites et moyennes entreprises françaises
- mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Les émetteurs font l'objet d'une notation extra-financière sur la base de 4 thèmes (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes externes (clients et fournisseurs) pour lesquels sont définis plus de 140 critères d'analyse.

Plus de 90 de ces critères, les plus pertinents et significatifs au regard des risques et opportunités à mesurer, sont notés et entrent, de manière « equipondérée », dans la note globale ESG de l'entreprise.

Le résultat final de la notation sur 100 est ensuite basé sur 20.

Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors

Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts environnementaux sont calculés sur 100% des sociétés en portefeuille à partir des données Trucost.

Dans l'univers d'environ 150 titres, le filtre ISR permet de le réduire à environ 80 valeurs éligibles dans le portefeuille.

Note ISR du portefeuille

Au 30 juin 2022

PALATINE FRANCE SMALL CAP: 14,43 / 20		ENTERNEXT PEA-PME 150 INDEX GR: 11,24 / 20			
Couverture du portefeuille par une agence de notation		99,04%		(périmètre 90,59%)	
Seuil d'exclusion Pas de critères d'exclusion,	% du portefeuille dont la note ISR est inférieure à la séléctivité		0,00%		
% vérifié avec une note ISR à <10/20	% en nombre de ligne dans le portefeuille		0,00%		
		Historisatio			
	Note Juin 2021 13,57/20	Note Sept. 2021 13,58/20	Note Déc. 2021 14,56/20	Note Mars 2022 14,37/20	

Commentaire extra-financier

ACHATS: CHARGEURS: La société dispose d'un conseil d'administration indépendant à plus de 50 %, des formations semblent être dispensées aux administrateurs par le biais de mises à jour régulières, et des évaluations du conseil d'administration sont apparemment effectuées régulièrement avec communication des résultats. En outre, des réunions régulières sont organisées et le taux de présence est su périeur à 90%. Bien qu'un système de santé et de sécurité certifié OHSAS 18001 semble être en place, les performances de l'entreprise en la matière sont limitées, en raison de la couverture insuffisante du système de santé et de sécurité et du manque d'informations sur la manière dont l'entreprise traite le stress au travail. Chargeurs s'engage à réduire les impacts environnementaux de ses produits lors de leur utilisation et de leur élimination, et a mis en œuvre quelques mesures à cet égard, comme l'utilisation de matériaux recyclés pour la fabrication. Cepend ant, la société ne rend pas compte de la portée réelle de ces mesures, ni des indicateurs clés de performance correspondants.

KAUFFMAN: Bien que la stratégie environnementale de la société ne soit pas formalisée, Kaufman & Broad a fixé des objectifs spécifiques en matière d'efficacité énergétique, entre autres. La société a mis en place des mesures globales comprenant des an a lyses de cycle de vie et des audits internes. Le portefeuille de la société a obtenu les certifications NF Habitat et NF Habitat HQE. Les travailleurs sous-traitants du secteur de la construction sont fortement exposés aux risques liés aux droits de l'homme en raison des nombreuses parties prenantes impliquées dans les projets et l'activité de la Société. Il semble que la société traite ces risques par des mesures étendues, y compris un système de rapports confidentiels. Bien que la gouvernance de Kaufman & Broad soit toujours considérée comme avancée, son score a diminué en raison de l'absence d'objectifs quantifiés pour la rémunération à court terme des dirigeants et de l'identification de dispositifs anti-OPA. La structure du conseil d'administration reste très diversifiée, avec une majorité de membres indépendants et des critères RSE liés à la rémunération du PDG.

VENTES:

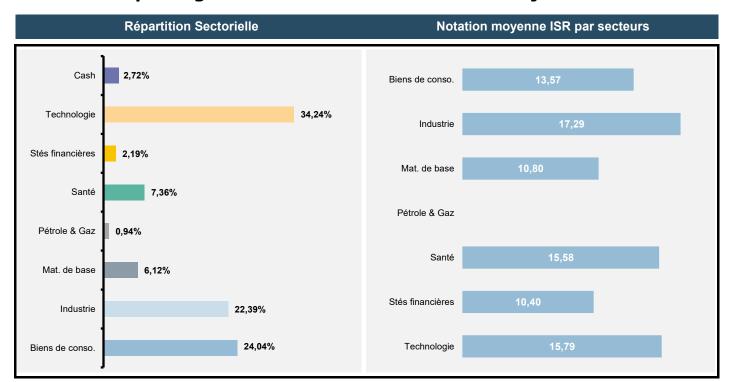
VIRBAC : La corruption est considérée comme une menace clé pour les entreprises du secteur en raison de la concurrence intense. Virbac fait donc preuve d'efforts pour prévenir les différentes formes de corruption, y compris l'évaluation des risques, mais la performance est limitée en raison de l'absence de mesures significatives. L'entreprise semble également impliquer ses employés pour une meilleure compréhension du problème. Les employés de ce secteur sont confrontés à différentes sources de risques en matière de santé et de sécurité, et Virbac semble reconnaître la gravité du problème et alloue des mesures de base à la santé et à la sécurité et une mesure étendue au stress au travail. En outre, le taux de fréquence des accidents de la société entre 2016 et 2020. Cependant, la performance est limitée, ce qui ouvre la possibilité d'améliorations. Les entreprises du secteur sont censées minimiser autant que possible les tests sur les animaux. Ainsi, en ce qui concerne Virbac, l'entreprise semble respecter et suivre les principes des 3R, et elle prend des mesures pour limiter les tests sur les animaux et protéger la biodiversité. Cependant, la performance est faible en raison de l'absence de mesures significatives. En outre, le nombre d'animaux utilisés pour les études de recherche et de développement montre une tendance négative entre 2018 et 2020.



labelRelance PALATINE FRANCE SMALL CAP PALATINE



Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022



Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
JACQUET METALS	France	Matériaux de base	6,12%	10,8 / 20
GL EVENTS	France	Industrie	6,06%	15,60 / 20
WAVESTONE	France	Technologie	5,92%	17,20 / 20
LECTRA	France	Technologie	5,49%	15,20 / 20
AUBAY	France	Technologie	5,26%	16,20 / 20

Les indicateurs d'impact

Au 30 juin 2022

		OPC	Benchmark
EMPREINTE CARBONE ⁽¹⁾ (A)	CARBON TO REVENUE (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 Upstream et downstream	567,11*	683,33**
	CARBON TO VALUE (tonnes CO2e/EUR mn) Scope 1, 2 & 3 Upstream et downstream	650,92*	587,73**
	ENERGY GENERATION MIX Apportionned renewables (GWh)	0,00*	0,75**
	TRANSITION RISKS : Financial Exposure to Extractive Industries & Reserves (%)	0,00*	0,87**

⁽¹⁾ Données TRUCOST

^{*} Périmètre 96,43%

^{**} Périmètre 68,28%



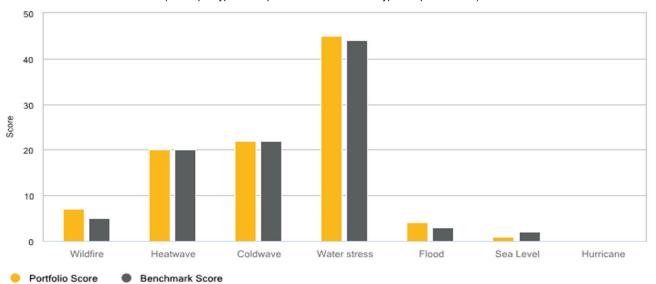
labelRelance PALATINE FRANCE SMALL CAP



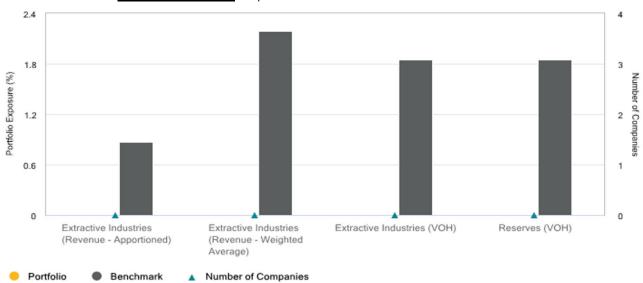
Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Les indicateurs de risques climatiques (Source : TRUCOST)

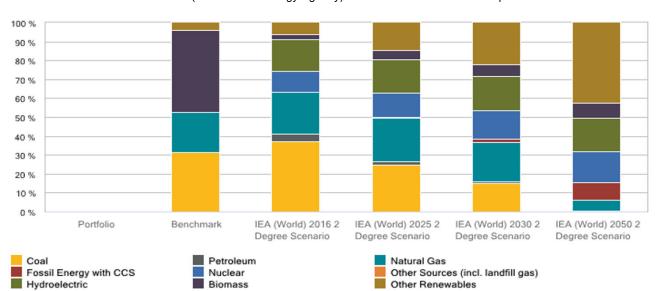
Risques Physiques : prévisions à l'horizon 2050 (Score par type de risque avec un scénério du type "risques élevés")



Risques de transition : Exposition aux secteurs extractifs et à leurs réserves



Trajectoire 2 degrés : Alignement avec des scénarios 2 degrés de l'IEA (International Energy Agency) sur différents horizons de temps





label Relance PALATINE FRANCE SMALL CAP PALATINE



Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Méthodologie (1/2)

L'EMPREINTE CARBONE:

Concernant le calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles, les données utilisées sont fournies par S&P (ex Trucost) et les portefeuilles sont rebasés sur 100 (base action hors cash et trésorerie).

On distingue trois méthodologies distinctes chez S&P - Trucost:

La "carbon to value (C/V)": correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

La "carbon to revenue (C/R)": correspond à l'intensité carbone du portefeuille rapportée au chiffres d'affaire des entreprises détenues dans le portefeuille.

La "weighted average carbone intensity (WACI)", soit l'intensité carbone pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille sans facteur d'attribution et peut donc être appliqué plus facilement à d'autres classes d'actifs que les actions et les obligations.

Facteur d'attribution ("Apportioning factor, (AF)")

Il existe deux métriques ("apportionning metric") possibles pour répartir/s'approprier les émissions de carbone d'une entreprise dans un portefeuille

La capitalisation boursière ("Market Capitalization"), c'est-à-dire la valeur de toutes les actions en circulation d'une société cotée en bourse et/ou

La valeur de l'entreprise ("EV"), comprend la capitalisation boursière ainsi que la dette à court et à long terme et les liquidités

Celles-ci permettent de s'attribuer une partie des émissions carbone en absolus (scope 1, 2, et 3) d'une entreprise sur la base d'un facteur de Attribution/répartition ("Apportioning factor, AF"). Cette mesure est construite autour du principe de propriété/détention pour les portefeuilles. On l'obtient en divisant la valeur des participations par la capitalisation boursière ou l'entreprise value

$$Apportioning \ factor(AF) = \frac{\textit{Current Value of investment}}{\textit{Compay's market Capitalization or EV}}$$

Deux calculs sont retenus dans le cadre des portefeuilles :

La "Carbon to Value (C/V)":

La métrique est calculée en "s'attribuant" une partie des émissions totales de CO2 absolues du portefeuille (Scope 1, 2 et 3). Le calcul est effectué en prenant les émissions totales de carbone en absolu (scope 1,2 et 3à) réparties en utilisant le facteur d'attribution ("apportionning factor", qui utilise la capitalisation boursière ou la valeur de l'entreprise) et en les divisant par le total de la valeur des actifs d'un portefeuille à une date donnée. En normalisant les émissions totales de carbone, cette métrique permet de comparer des portefeuilles de tailles différentes. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros investis.

$$Carbon\ to\ Value = \frac{\sum_{i=1}^{N} AF_i \cdot Company's\ Total\ GHG\ Emissions_i}{current\ value\ ofall\ portfolio\ investment}$$

Avec:

i = l'entreprise (i) et

N = Nombre total d'entreprise détenues en portefeuille

La "Carbon to revenue (C/R)":

Il s'agit de l'intensité carbone par chiffres d'affaires (C/R) du portefeuille et de son indice de référence en utilisant les émissions de carbone et les revenus absolus calculés sur la base du facteur de répartition. Le facteur de répartition est utilisé pour s'approprié une partie du chiffre d'affaires des entreprises, qui est utilisé au dénominateur à la place de l'actif net. Cette mesure donne une indication de l'efficacité carbone par rapport à la production, les revenus étant étroitement liés à la productivité. La métrique s'exprime en TCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire.

$$Carbon\ to\ Revenue = \frac{\sum_{i=1}^{N} AF_i \cdot Company's\ Total\ GHG\ Emissions_i}{\sum_{i=1}^{N} AF_i \cdot Company's\ revenue_i}$$

Avec:

i = l'entreprise (i) et

N = Nombre total d'entreprise détenues en portefeuille

Concernant la contribution à la transition énergétique "ENERGY GENERATION MIX, "Apportioned renewables (GWH)

Cet indicateur représente la production totale d'énergie renouvelable répartie dans le portefeuille et celle de son indice de référence en GWh.

Le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable du portefeuille est calculé en utilisant la répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise (en millions d'Euros), notamment : La production d'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, de biomasse, houlomotrice et marémotrice, et géothermique.



labelRelance PALATINE FRANCE SMALL CAP PALATINE



Reporting extra-financier trimestriel au 30 juin 2022

Méthodologie (2/2)

Concernant le risque de transition ("Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve") :

L'exposition du portefeuille (%) ou le nombre d'entreprises dont le revenu moyen pondéré est supérieur à 0 % dans un ou plusieurs des secteurs suivants:

- Exploitation souterraine de charbon bitumineux
- Exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et de lignite
- Extraction de pétro le brut et de gaz naturel
- Extraction de sables bitumineux
- Extraction de gaz naturel liquide
- Forage de puits de pétrole et de gaz
- Activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières

(B) INDICATEURS D'IMPACTS:

<u>Indicateur d'impact social</u> : % moyen de femmes au board <u>("Women on board = WoB")</u>

Concemant la part des femmes au sein des conseils d'administration ("CA"), le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage de femmes au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié son poids

% WoB in the $PF = \sum (\%$ Women on board_i)·(company's weight in the PF_i)

Indicateur de gouvernance: % moyen d'administrateurs indépendants ("% of indépendants in the PF")

Concemant le % moyen d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration, le calcul effectué est de type moyenne pondérée, à savoir la somme des produits du pourcentage d'indépendants au sein de chaque CA des entreprises détenues multiplié par son poids de détention dans le portefeuille.

% Independents in the $PF = \sum (\% independents_i) \cdot (company's weight in the <math>PF_i)$

Indicateur de Droits Humains

Le calcul de la moyenne des signataires est effectuée en prenant le nombre de signataire (Y) dans le portefeuille, rapporté au nombre de valeurs total détenues dans le portefeuille.

Nombre de signataire total % de signataire du UNGC = · Nombre total d'entreprises en poretefeuille

La thématique des Droits Humains couvre directement 6 des 10 Principes du Global Compact des Nations Unies / Droits de l'Homme

P1: Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

P2 : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Normes du travail

P3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective :

P4 : Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

P5 · Abolir effectivement le travail des enfants

P6 : Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

(C) INDICATEURS DE RISQUES CLIMATIQUES:

Notation de l'exposition aux risques physiques au niveau de l'entreprise

Concernant le risque physique, cette mesure prospective est calculée par S&P – Trucost sur différents types d'évènements

Incendies de forêt (Wildfire) Risque de survenue d'un incendie de forêt en fonction de la zone modélisée de végétation brûlée.

Vagues de chaleur (Heatwave) : L'occurrence de périodes de chaleur extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de chaleur ex cessive.

Evaluation des vagues de froid (Coldwave): L'occurrence d'un froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, mesurée sur la base du facteur de froid excessif

Evaluation du stress hydrique (Waterstress)

Evaluation des inondations (Flood): Le risque d'inondation pluviale et fluviale à un endroit donné au cours d'une année donnée Evaluation de l'élévation du niveau de la mer (Sea Level) : Le risque d'inondation côtière et d'inondation permanente dû à l'élévation du niveau de la mer à un endroit donné pour une année donnée

Evaluation des ouragans (Hurricane): Indice composite représentant l'incidence historique et la gravité/force de l'activité des ouragans, typhons ou cyclones à un endroit donné.

Risque de transition :

Voir l'explication "Financial exposure to fossil Fuel industries & reserve" : ci-dessus

Alignement avec une trajectoire 2°C

Ce graphique permet de comparer l'alignement du portefeuille à date avec différents scénarios 2°C à l'horizon 2025, 2030 et 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA). Le contenu du graphique a été préparé par S&P - Trucost avec des données dérivées des scénarios 2 Degrés développés par l'IEA

Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PAM, VIGEO,TRUCOST.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014 - Siège social : 86 rue de Courcelles 75008 PARIS - 950 340 885 RCS PARIS Une société du groupe BPCE

Site Internet: www.palatine-am.com - e-mail: Reporting@palatine-am.com - Tél: 01-55-27-96-29 ou 01-55-27-94-26